

## « CHAT SUFFIT ! »

Je reçois en mairie de nombreuses doléances au sujet des chats du village.

Nos amis les chats sont de plus en plus nombreux à Villette-lès-Dole et leurs déjections dans nos potagers aussi !

Merci aux propriétaires de chats, de bien vouloir stériliser leurs animaux afin d'éviter leur prolifération.

Aussi, je vous rappelle que l'identification de votre animal est obligatoire (tatouage ou puce électronique auprès d'un cabinet vétérinaire).

Le maire

Jean-Luc LEGRAND

